

faite, en 1527, par François I<sup>er</sup>, des fiefs et seigneuries du connétable de Bourbon et leur réunion définitivement consommée en 1542. Peu d'années après, en 1544, les châtellenies de Saint-Haon, Saint-Maurice, le Verdier, Vernay furent de nouveau détachées pour être unies au marquisat de Boisy, puis en 1566, au duché de Roannais sous le nom de « parfait de la baronnie de Roannais ».

A la même époque les religieux parcoururent le territoire de Cordelles. En 1562, ils vinrent vainement assiéger le château fort de Verdier, courageusement défendu par Mathieu et Jean de la Mure. Ils ne furent pas plus heureux au mois de mai 1570, lorsque, sous les ordres des capitaines Briquemaut et Clermont d'Amboise, après avoir pris Charlieu et Lay, ils vinrent de nouveau assiéger le Verdier et Vernay. Jean de la Mure et son neveu avaient eu le temps de s'y enfermer avec 120 hommes d'armes. « Mais néanmoins à leurs passaiges commirent grands dégats... incendiant les habitations isolées et gastant les moissons. » Ce fut dans une de ces expéditions que la chapelle Saint-Jean, située au milieu de l'ancien cimetière du village, fut détruite. En 1570, ils logèrent leurs chevaux dans l'église et ils l'auraient incendiée, si une brusque sortie de Guy de la Mure ne les eut fait déguerpir précipitamment (1).

En 1586, les capitaines La Farge et l'Ospital vinrent occuper Vernay où ils séjournèrent plusieurs semaines, « remplissant tout le pays par delà Comelles et Cordelles

---

(1) En l'année 1581, la part de la reine douairière dans la dime du *Verdier* et *Cordelles* fut adjugée à Benoît Prajoux, moyennant 4 ânes de vin ; celle de *Condailly* à Pierre Bilhaud pour 3 écus ; celle de *Changy* à Martin Phélix pour 3 écus et celle de *Chevenez* à Antoine Gay pour 8 écus.